

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **16 (1948)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Affaire de principe

Au début du second semestre de 1948 nous nous voyons obligés de biffer un certain nombre d'abonnés qui sont entrés dans notre „Cercle“ il y a 6 mois à peine, quelques uns d'entre eux même recommandés et introduits par de fidèles abonnés. Ce sera pour les intéressés une douloureuse expérience, mais pour nous tous un avertissement de n'accepter dans notre milieu que des hommes qui prouvent qu'ils sont animés d'un vif intérêt pour notre cause commune. Aussi longtemps que nous maintenons le principe que chaque abonné a libre accès à nos manifestations il sera nécessaire, avant tout pour les Zuricois qui viennent régulièrement à nos réunions du mercredi, de se rendre compte si les „intéressés“ sont vraiment disposés à défendre objectivement notre droit, à prendre part à des discussions spirituelles et à apprécier notre revue qui les renseignent par le texte et l'image amplement sur notre point de vue, ou si tout leur intérêt ne se limite qu'à une occasion de danser... pour tomber à zéro si la relation érotique rêvée ne se trouve pas facilement. Nous ne voulons rien savoir ni d'une fausse prudence, ni d'une société mensongère. Nous voulons être honnêtes et reconnaître que le „Cercle“ a été créé pour permettre à des camarades de notre genre de faire connaissance d'une manière irréprochable et de développer leurs relations autrement que cela pourrait se faire lors de rencontres douteuses dans la rue. Celui qui est animé de cette volonté est le bien-venu dans nos milieux, qu'il vienne de l'établi ou d'une direction d'entreprise. Nos expériences nous ont prouvé que l'existence de cette volonté est nécessaire si nous ne voulons pas courir le danger d'être gratifiés pendant un certain temps de la visite d'éléments désagréables, qui disparaissent de la surface sitôt faite la connaissance de quelques uns de nos camarades. Ce n'est pas ce que les fondateurs et les collaborateurs du „Cercle“ ont voulu faire de notre Club; nous voulons créer un lien international des camarades animés des mêmes sentiments. Nous voulons apporter notre aide également aux hommes de bonne foi d'au-delà de nos frontières, afin qu'ils puissent eux aussi se rencontrer, et faire adopter dans leurs pays des lois qui permettent aux hommes responsables d'eux-mêmes de pratiquer l'amour qui les rend heureux, ainsi que des lois qui ne portent pas atteinte aux droits des autres êtres humains. Celui qui montre de l'indifférence pour ces principes n'a pas grand' chose à chercher dans le „Cercle“.

Rolf.

Le bulletin de versement pour le second semestre

a été annexé, pour des raisons techniques, à tous les exemplaires du présent numéro. Ceux qui se sont déjà acquittés de leurs obligations voudront bien le mettre de côté pour d'autres occasions (aide aux abonnés, fonds des clichés, étrennes de Noël, etc.). Notre rappel de paiement pour le semestre échu ne paraîtra qu'en septembre. Nous remercions cordialement ceux qui nous facilitent le travail de contrôle en effectuant leur paiement à l'avance.

Le Cercle, Zurich.